

Il ressort de l'enquête que les autorités douanières du monde entier montrent un vif intérêt pour l'essai et la mise en œuvre des trois types de technologie avancée et qu'elles mènent un grand nombre d'activités en ce sens. Plus de la moitié des Membres interrogés déclarent utiliser l'IdO, l'IA et l'apprentissage automatique, tandis que seuls l'Argentine et l'Uruguay déploient actuellement la chaîne de blocs.

La présente collaboration entre l'OMD et l'OMC vise à mieux faire comprendre la façon dont les dernières technologies avancées peuvent aider les autorités douanières à contribuer à la facilitation des échanges, et à faire la lumière sur les possibilités et les défis que ces autorités rencontrent lors du déploiement des technologies.

Les renseignements sur les nombreux projets pilotes et nombreuses preuves de concept traduisent l'intérêt pour une utilisation accrue de ces technologies, ainsi que la certitude des avantages qu'elles apporteront aux autorités douanières pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs et soutenir le commerce transfrontières.

L'adoption de ces trois types de technologies avancées devraient s'accompagner d'un certain nombre d'avantages communs, parmi lesquels une transparence accrue des procédures, une meilleure gestion des risques et un meilleur établissement du profil de risque et une meilleure qualité des données, ce qui entraînera une plus grande efficacité des processus de dédouanement et un recouvrement plus efficace des recettes.

Les renseignements figurant dans cette publication peuvent servir de base à des mesures de politique générale visant à faire en sorte que les autorités douanières puissent contribuer au commerce sans papier. La publication présentera un intérêt particulier pour les Membres de l'OMD et de l'OMC qui mettent en œuvre actuellement l'AFE, qui joue un rôle crucial pour stimuler le commerce et la production au niveau mondial et faciliter le commerce grâce à la simplification, à la modernisation et à l'harmonisation des procédures douanières.

Les autorités douanières ont fait preuve de prudence et ont pris conscience des obstacles et des défis liés à l'adoption des technologies, tels que le coût, le manque d'expertise, la nécessité d'une stratégie des pouvoirs publics et les questions juridiques. Cette prise de conscience est une étape importante pour tirer parti des avantages liés aux dernières technologies.